

COMMENT AIDER VOTRE ENFANT ?

En informant l'établissement de tout problème éventuel qui risquerait de fragiliser votre enfant afin de l'accompagner au mieux dans son quotidien

Hygiène de vie

- Une bonne nuit de sommeil. Pour un enfant de 12 ans : De 9 à 11 heures.
- Limiter les écrans, surtout avant le coucher.
- Lire quelques minutes avant le coucher permet un meilleur endormissement
- Avoir des repas équilibrés !

S'organiser

- Organiser son espace : un espace dédié au travail, matériel à disposition
- Organiser son temps : mode et temps de transport, planification des tâches à accomplir
- Organiser son travail : choix des méthodes qui lui conviennent pour apprendre

La Trousse

- Des outils indispensables pour chaque matière : Calculatrice en mathématiques.
- Un matériel adapté : Crayon, taille-crayon, gomme, stylos de couleurs, compas, équerre, règle.
- Vérifier la trousse régulièrement.

Les Manuels scolaires

- Les manuels scolaires sont prêtés par le collège gracieusement aux élèves chaque année.
- Les responsables légaux sont responsables des manuels scolaires : ils doivent être couverts dès le début de l'année.
- Toute dégradation ou perte sera facturée à la famille.

Pratiquer des activités extrascolaires

Découvrir d'autres horizons et leur champ d'aptitudes en pratiquant 1 activité (sportive ou artistique) favorise incontestablement l'épanouissement de votre enfant. Si vous le souhaitez, votre enfant peut participer à la chorale du collège, ou à l'UNSS.



FOURNITURES SCOLAIRES Rentrée 2019

3 PRIORITÉS

Les établissements scolaires élaborent une liste de fournitures en tenant compte de trois facteurs :



Un budget raisonnable pour toutes les familles



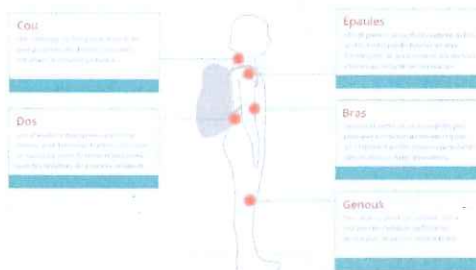
Un cartable allégé



Des produits recyclables

Le Cartable

1. CHOIX DU CARTABLE



- Il est important de bien choisir un cartable pour le bien-être de votre enfant.
- Les sacs à main sont proscrits.
- Un sac différent doit être prévu pour la tenue d'EPS.

L'Agenda

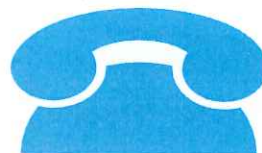
Obligatoire, il permet de noter le travail donné et de pouvoir s'organiser.

Informations utiles

Assurance scolaire

Gage de sécurité, elle n'est obligatoire que pour les sorties facultatives. Elle garantit les dommages que l'élève pourrait causer à un tiers et qu'il pourrait subir. Les titulaires d'une police d'assurance multirisque familiale doivent vérifier attentivement la nature des risques couverts par ce contrat.

Numéros utiles



L'école de Musique: 05 56 86 33 80
Ludo-médiathèque : Inscription GRATUITE.
05 57 77 31 77
Maison des sports : 40 clubs sur la commune de Cenon.
05 57 77 35 70.



US Cenon Multi Sports : 05 56 40 16 53

Pixel : Vous pouvez utiliser en accès libre des ordinateurs et autres équipements (connexion internet, logiciel,...) 05 56 67 80 66



Association de Prévention Spécialisée

Aller vers les jeunes afin de les mobiliser dans le cadre d'accompagnements individualisés ou d'actions collectives à caractère socio-éducatif. 05 56 06 28 25



formation de base pour la promotion des personnes et la construction d'une société interculturelle.
05 57 77 77 24



rive droite : le Centre Psychanalytique de Consultations et de Traitement. mal-être propre à l'adolescence
06 62 72 00 33



Centre de loisirs, accompagnement à la scolarité et cours de français pour les parents allophones, parenthèse. 05 57 77 90 30



Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion(MDSI) regroupe l'ensemble des professions sociales pour accompagner les personnes en difficultés dans diverses démarches (santé, aides sociales, protection de l'enfance....)
05 57 80 79 90

- FAIRE : Corriger les inégalités à l'accès aux savoirs dues aux différences sociales et culturelles des enfants habitants et/ou scolarisés à Cenon. 05 56 40 28 96
- CDAFAL : défendre les intérêts des familles dans tous les domaines de la vie sociale. 05 57 19 07 07